

Chers (es) amis (es)

Depuis près de 20 ans, les ASCEE de la région Normandie se réunissent chaque année pour une journée de rencontre sportive et culturelle. Les débuts furent plutôt sportifs que culturels d'ailleurs...

Et puis de l'eau est passée sous les ponts... nous avons gagné des années... et le sportif est devenu une denrée rare... heureusement la culture est une alliée précieuse dans ces conditions...

Nous avons choisi de donner en 2010 un nouvel élan à cette journée : il faut dire que depuis le 1er janvier la famille s'est agrandie, certes ce n'est pas encore le jeu des 7 familles mais c'est un début : nos collègues de l'ASMA nous ont rejoints. Nous vous proposons, ce 8 mai 2010 à Bagnoles :

« la grande kermesse »

Je souhaite que ce rassemblement soit celui de la convivialité et de l'amitié. C'est en effet cet état d'esprit qui nous lie depuis tant d'années et au travers duquel nous nous reconnaissons.

L'important c'est de participer (les classements sont secondaires), de passer une bonne journée et de découvrir, qu'au-delà de nos activités professionnelles, nous pouvons nous rassembler pour créer et découvrir autre chose.

Au nom du comité de l'ASCEE 61 je vous donne rendez-vous à Bagnoles, seul ou en famille, de bonne heure et de bonne humeur pour cette 1ère kermesse régionale de l'ère D.D.T.

Amicalement

Chantal Labbé
Présidente de l'ASCEE 61

Chers(es) collègues

L'ASMA se joint à l'ASCEE pour l'organisation de cette journée dont le programme repose avant tout sur la convivialité, ce à quoi s'attache l'ASMA pour toutes ses activités. En effet, pour tout avouer, l'ASMA n'a jamais démontré une fibre très sportive ...

Il est important de rappeler que l'ASMA concerne :

- les agents, leurs conjoints et enfants fiscalement à charge, du Ministère de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche en Direction Départementale des Territoires (DDT, ex DDAF), en Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP, ex DDSV) et des 2 lycées agricoles;
- les collègues du Haras du Pin grâce à une convention entre l'ASMA nationale et les Haras Nationaux;
- les retraités qui en font la demande.

L'ASMA 61 a créé un atelier d'art floral en 1998. Les cours sont principalement donnés par une collègue des services vétérinaires qui est également animatrice à la société d'horticulture de l'Orne. Cette journée sera l'occasion de proposer à tous d'effectuer quelques petites compositions.

Nous espérons que les activités à la carte et la soirée festive vous inciteront à vous inscrire nombreux à cette journée.

Amicalement

Danièle Pilon
Présidente de l'ASMA 61

Déroulement de la journée

L'organisation

Pour des raisons de sécurité routière autant que pour réduire notre impact environnemental lors de nos déplacements, nous encourageons la pratique du covoiturage ou la mise en place de cars pour se rendre à Bagnoles de l'Orne.

Pour l'Orne, l'ASCEE 61 a sollicité des devis mais n'a pas encore retenu d'organisme à ce jour. Chaque structure devra communiquer sur le sujet.

Rendez-vous au château de Bagnoles de l'Orne à partir de 9h pour un accueil avec les croissants. Les activités se dérouleront de 10h à 12h, après la course nous nous dirigerons vers le buffet, reprise des activités à partir de 14h, apéritif et démonstration de country vers 16h30 puis dîner au casino à partir de 19h.

Le thème général

Tout au long de la journée, nous ponctuerons nos activités sur le thème de la vache, animal emblématique de la Normandie.



La soirée dansante est ouverte aux personnes déguisées sur ce même thème, avec désignation du plus beau costume.

Les activités

Les participants aux diverses activités s'engagent à respecter les structures mises à leur disposition (terrains prêtés par la ville de Bagnoles de l'Orne) et la nature. Ainsi, ils devront ramasser tous leurs déchets et aider au rangement des installations.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

En fonction des activités pratiquées et de la météo, nous invitons chacun à prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés. Vous aurez la possibilité de vous changer.

Certaines activités pourront être annulées en cas d'inscriptions insuffisantes.

Les tournois sont gérés par activité et ne donneront lieu à aucun classement général.

Animations enfants

Nous vous incitons à venir en famille pour cette grande kermesse. Deux animateurs titulaires du BAFA seront là pour encadrer et occuper les plus jeunes. Nous devons toutefois connaître le nombre d'enfants et leur âge pour définir les activités.

Les enfants seront regroupés selon deux tranches d'âge à savoir, 4 - 6 ans et 7 - 10 ans.

Vous pouvez utilement apporter des coloriages, jeux de société, jeux de cartes pour nous aider à occuper les enfants.

Responsable : **Chantal Labbé 02 33 32 50 83**



Activités culturelles ouvertes à tous

En salle, nous vous proposerons en fil rouge des jeux pour activer vos neurones :

- **Dictée** : deux ou trois fois par ½ journée, sans inscription

Responsable : **Chantal Labbé - 02 33 32 50 83**

- **Textes à trous** : en accès libre sans inscription, vous devez compléter un texte en laissant parler votre logique et votre inspiration

Responsable : **Chantal Labbé - 02 33 32 50 83**

- **Questionnaire et concours photo** : en accès libre sans inscription, vous devez compléter répondre à un QCM et prendre un cliché imposé, sujet tenu secret jusqu'au jour J. Prenez vos appareils photos numériques !

Responsable : **Anne Leliard - 02 33 32 50 86**

- **Découverte olfactive** : sur inscription le matin ou l'après-midi, reconnaissance par l'odorat de quelques parfums courants ou originaux

Responsable : **Soizic Liégard**

- **Expression libre collage** : groupe limité à 12 personnes, sur inscription, uniquement l'après-midi, confection de petits tableaux de décoration sur le thème de la vache.

Responsable : **Karine Doyen - 02 33 32 58 58**

- **Initiation danse country** : deux danses d'initiation à partir de 16h30, suivies d'une démonstration par le groupe West Side Country au moment de l'apéro.

Responsable : **Annie Davoust - 02 33 32 71 61**



ART FLORAL

« *Dites le avec des fleurs* »

L'art floral, c'est mettre en scène des fleurs et des feuillages pour créer des compositions.

Cet atelier peut permettre de découvrir les techniques de base tout en respectant l'inspiration de chacun.

Il est précisé que cette activité est accessible à tous, même ceux qui n'ont jamais pratiqué cet « art ».

Débutants et habitués sont les bienvenus.

« Offrir et recevoir des fleurs est toujours agréable mais ce plaisir est amplifié lorsque le présent est confectionné par la personne qui l'offre ».

Nous vous invitons à prendre des contenants de petite taille de toutes sortes car l'imagination et la créativité seront les bases de cet atelier (coquilles St Jacques, petits pots plastiques, verrines, pot en terre, paniers, etc).

De même, si vous désirez utiliser des végétaux à votre goût où si vous en disposez à nous remettre, c'est avec plaisir que nous les acceptons (exemple : oranger du Mexique – petit buis – fusain – aucuba – etc)

Vous pouvez donc apporter vos fleurs de jardin et vos feuillage si vous le souhaitez, sinon nous vous fournirons la matière pour vos créations.

Responsables :

Danièle Pilon – 02.33.32.50.43

Annick Mercier – 02.33.32..50.50 poste 76.77



Course à pied

Le départ sera donné à 12 h dans le parc du château

Le nombre de participants par association n'est pas limité (au contraire).

L'épreuve se déroulera autour du complexe sportif et dans le parc du château.

- | | |
|--|--------|
| - Parcours femmes et enfants de plus de 12 ans | 3.5 km |
| - Parcours hommes | 6 km |
| - Parcours enfants de moins de 12 ans | 1.5 km |
| - Parcours enfants jusqu'à 5 ans | 500 m |

Désignation du gagnant de chaque catégorie.
Classement uniquement pour les enfants.

Responsables : Raymond Huet et Joseph Churin – Retraités



Football à 7

Le tournoi se déroulera sur la journée sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants.
Les participants devront se munir d'une tenue de sport adaptée.

Article 1

Chaque équipe sera composée de 7 joueurs (dont 1 gardien et 3 remplaçants)

Article 2

Les parties se dérouleront suivant le règlement de Fédération Française de Football (voir <http://www.fff.fr/common/ressources/292635.pdf>) seul le temps de jeu pourra être modifié en accord avec les participants le jour venu.

Selon le nombre d'engagés, les éliminatoires s'effectueront soit par tableau qualificatif suivi d'une élimination directe, soit sous forme d'un championnat où toutes équipes se rencontreront.

Article 3

Le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées, puis en cas d'égalité, en fonction des tirs au but.

Responsable :

Jérôme Deguy – 02 33 32 71 60



Pétanque

Le tournoi se déroulera sur la journée.

Article 1

Le concours se déroulera en doublettes. Chaque joueur devra se munir de 3 boules. Chaque équipe devra se munir d'un cochonnet et du nécessaire pour mesurer.

Article 2

La distance du jeu sera de 6 à 10 mètres.

Article 3

Les parties se dérouleront suivant le règlement de Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal soit 13 points.

Selon le nombre d'engagés, les éliminatoires s'effectueront soit par tableau qualificatif suivi d'une élimination directe, soit sous forme d'un championnat où toutes équipes se rencontreront.

Article 4

Le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées, puis en cas d'égalité, en fonction des différences de points obtenues.

Responsable :

Jean-Marie BOUCHER – 02 33 32 51 03



Randonnée Cycliste

Selon le nombre de personnes inscrites, il vous sera proposé une randonnée cyclo d'une cinquantaine de kilomètres dans la forêt d'Andaines.

Prévoir de venir avec un vélo en bon état, un casque obligatoire, éventuellement un gilet fluorescent et un bidon pour boire sur le circuit.

- circuit n°1 le matin départ vers 10 h
- circuit n°2 l'après-midi départ vers 14 h 30

Responsables :
Jean-Pierre Gambert et Gérard Labbé



Randonnée pédestre

Article 1

Le nombre de participants par Association est illimité (adultes, enfants et nos amis à quatre pattes sont acceptés).

Article 2

Le départ est prévu à 10 h du pour la randonnée du matin, celle de l'après-midi partira à 14 h 30.

Article 3

Les randonnées se dérouleront sur des sentiers balisés. Celle du matin ne dépassera pas 10 km, celle de l'après-midi sera ciblée

Responsables :
Jean-Pierre Boustière – SG/LI 02 33 32 71 62
Patrick Fleury – Délégation territoriale Est à Mortagne 02 33 85 26 58



Swin Golf

Nouveauté : A découvrir sur le site voisin de La Ferté Macé (à 5 km de Bagnoles), longueur totale de 2 875m, 12 ha, 18 trous.
Les participants seront conduits sur le site en car.



Même principe que le golf, seul le matériel diffère mais on garde le principe à savoir taper habilement dans une balle pour qu'elle tombe dans le trou.

Aucun niveau préalable requis, initiation le matin et parcours l'après-midi pour vérifier les acquis.

L'activité est limitée à 20 personnes maximum.

L'ASCEE 61 prend en charge le matériel (notamment l'achat des tee et des balles).

Responsables :

Laurent Hamard – Délégation territoriale Est de Mortagne - 02 33 98 40 99

Didier Martin - Délégation territoriale Ouest de Flers – 02 33 98 40 80

Tennis

Article 1

Le nombre de participants par Association est illimité (adultes, enfants et nos amis à quatre pattes sont acceptés).

Article 2

Aucun niveau préalable requis, tournoi simple ou double selon le nombre de participants.
Les parties se dérouleront suivant le règlement de Fédération Française de Tennis (voir <http://www.fft.fr/cms-fft/?id=1298>).

Article 3

Les participants devront se munir d'une tenue adaptée et apporter leur raquette.

Article 4

Activité soumise aux aléas climatiques, prévue de 14h à 18h.

Responsable :

Alain Phéphanoff – 02 33 32 50 98 (à confirmer)



Tir à l'arc

Le tir à l'arc se déroulera en extérieur, sauf mauvaises conditions météorologiques.

La journée sera organisée ainsi :

-10 h à 12 h : initiation pour toutes personnes désirant découvrir le tir à l'arc

-14 h 30 à 17 h concours surprise :

L'attente de la cible donnera lieu à un « bonus » alors qu'un échec impliquera un « malus » ... les détails sur place le jour J.

Entraînement pour les tireurs initiés ou confirmés.

Le matériel est gracieusement prêté. Toutefois, les personnes possédant un arc sont incitées à l'apporter, ceci afin de faciliter la participation de tous.

Par mesure de sécurité, les participants s'engagent à respecter les conseils et directives de l'équipe d'animation, le balisage du terrain et les interdictions d'accès seront matérialisées par des barrières.

Déroulement du concours

Pour les débutants, il est conseillé de participer à l'initiation du matin

Le tir à l'arc se déroulera de la façon suivante :

Les archers viseront des cibles illustrées.

Le nombre de flèches par archer sera défini sur place en fonction du nombre d'inscrits.

Les archers peuvent s'inscrire dans la catégorie qu'ils désirent, en fonction de leurs capacités.

Responsables :

Richard Plès - 02 33 32 51 26

Janick Lesaoût - 02 33 32 71 53

Pascal Agnès Pae Sées

